



TRIBUNE

journal de la FFE

janvier 2004



l'édito de Pierre-Yves Le Borgn'

Unis pour la reconquête

Depuis deux ans, notre pays voit chacun de ses indicateurs économiques virer au rouge. Chômage, déficits, dette, rien n'est épargné aux Français. A commencer par une rigueur insidieuse, entre gels et coupes budgétaires, jamais débattue devant la représentation nationale. Sans doute la situation économique en Europe n'est-elle pas brillante. Elle est cependant aujourd'hui bien plus détériorée en France que dans le reste de l'Union. A l'exact opposé des années 1997-2002, lorsque la politique du gouvernement Jospin permettait à notre pays d'afficher une croissance et un redressement de l'emploi au-delà des résultats enregistrés dans la plupart des Etats membres de l'Union européenne.

Les élections cantonales et régionales des 21 et 28 mars donnent aux Français la possibilité de sanctionner l'échec de l'équipe Chirac-Raffarin-Sarkozy. Nous devons les aborder avec le double objectif de convaincre et d'unir. L'échec des uns

n'emporte pas en effet la victoire obligée des autres. Nous devons dans la campagne, par nos propositions, gagner la confiance des Français. Et faire autour de nous l'union la plus large de ceux qui, à gauche, sont prêts à assumer la direction des exécutifs locaux. C'est ce seul et double objectif qui doit mobiliser l'énergie de tous les socialistes. Penser aux échéances de 2007, en se rasant ou pas, présente aujourd'hui quelque impudence au regard des enjeux du moment.

Il nous faut faire aussi de 2004 l'année du multilatéralisme et de la solidarité internationale, après la guerre en Irak et l'échec de la Constitution européenne. Les socialistes européens devront montrer aux élections des 10 et 13 juin qu'il existe en Europe une autre voie que l'expression boutique des égoïsmes nationaux. Les thèmes de mobilisation ne manqueront donc pas. Bonne année militante à tous !

Pierre-Yves Le Borgn'
Premier Secrétaire Fédéral

SOMMAIRE

- p. 1 : Primaires sénatoriales
- p. 2 : Impressions de campagne
- p. 3 : Commission Femmes
- p. 4 : Chaîne internationale en français
La réforme du CSFE
- p. 5 : La laïcité - Education et société
- p. 6 : Actualité : le RMA
- p. 7 : Europe
- p. 8 : Sections

Primaire sénatoriale

Une campagne bien menée

La récente organisation de la primaire sénatoriale au sein de la FFE doit être un motif de satisfaction pour tous. La pluralité des candidatures présentées a permis aux militants de se prononcer sur des démarches et projets différents. Les candidats se sont déplacés dans de nombreuses sections. Ils ont fait vivre la campagne à travers leurs sites Internet. Nous devons nous féliciter du respect de l'autre et de la sagesse de propos qui ont marqué l'immense majorité des échanges. Une participation à hauteur de 76% est le signe d'une consultation électorale réussie. Elle donne aussi un surcroît de légitimité à nos candidats aux élections sénatoriales du 26 septembre, que soutiendront tous les grands électeurs socialistes membres du Conseil Supérieur des Français de l'Etranger, dans le respect du choix militant exprimé le 3 décembre.

Pierre-Yves Le Borgn'

Résultats de la primaire du 3 décembre 2003

Taux de participation : 76,38 %
Liste " nous faire entendre " (Richard Yung) : 64,05 %
Liste " une gauche unie pour un monde plus juste " (Claude Girault) : 26,18 %
Liste " de la démocratie avant toute chose " (Claude Chapat) : 9,77 %.

Impressions de campagne

Un mois pour constituer sa liste, deux pour faire campagne auprès des 60 sections de la FFE... les trois camarades têtes de liste candidats à l'investiture du PS ont dû mettre les bouchées doubles. Ils tirent un premier bilan de leur campagne.



Richard Yung :
**"une élection
d'abord politique"**

Nous avons construit la campagne de notre liste " Nous faire entendre " autour de quelques idées mobilisatrices (propositions sur l'éducation, l'Europe, la représentation politique) que nous avons développées sur notre site Internet, dans la profession de foi et sur une lettre envoyée par nos soins à tous les adhérents, sous forme électronique à ceux qui sont abonnés au Forum, sur papier aux autres. Cela coûte cher. Aussi j'avais économisé, et, comme tout candidat à la députation ou à une responsabilité significative, constitué par avance un "trésor de guerre". Et pour ceux qui ont une vie professionnelle, cela prend beaucoup de temps : tous les jours de vacances y passent !

J'ai pu visiter une bonne vingtaine de sections ADFE et PS et y défendre un certain nombre d'analyses politiques puisque cette élection est d'abord politique. Après tout, il s'agit de désigner une tête de liste pour remplacer notre ami Guy Penne, sénateur socialiste, dont je salue ici l'engagement pour les Français hors de France et la fraternité envers ses camarades du PS.

J'ai aussi pu prendre note des questions qui préoccupent nos compatriotes, non seulement les problèmes bien connus comme l'éducation et la protection sociale, mais aussi l'entretien des sépultures françaises, le mauvais fonctionnement de certains consulats, le respect et l'égalité de traitement entre citoyens français, ce qui n'est pas toujours le cas, les difficultés particulières des couples mixtes et des Françaises épouses de nationaux.

J'ai été frappé par la diversité des sections : quoi de commun entre la situation des camarades de la section de New York et celle de ceux de Hong Kong ou de

Bamako ? Et pourtant c'est précisément le rôle du PS d'exprimer ces problèmes et leurs solutions en termes communs et donc politiques.

Diversité également des hommes et des femmes : ici, une section composée uniquement d'enseignantes, là de chefs de PME, de journalistes, d'employés du consulat, ici, des franco-nationaux, là des infirmiers et médecins, ou alors des diplomates (eh oui, cela arrive !). Quelle richesse pour la FFE - mais aussi pour moi à titre personnel. Que d'amitiés nouées ainsi !

Il faut croire que le débat a su intéresser nos camarades, puisque la liste que je menais a recueilli près des 2/3 des voix. J'espère que le choix des adhérents sera confirmé par les grands électeurs du CSFE, et qu'avec Monique Cerisier-ben-Guiga, la FFE et l'ADFE, nous pourrons faire ensemble ces prochaines années un travail utile pour tous.



Claude Girault :
**"les bras chargés
de vos préoccupations"**

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont voté en faveur de notre liste. Ma "tournéé électorale" aux Etats-Unis, en Europe, en Afrique et au Proche-Orient - quatre continents en deux semaines - m'a permis de rencontrer de nombreux militants. Je suis très reconnaissant que vous ayez bien voulu débattre, lors de mes passages chez vous, des problèmes qui nous concernent tous. Je suis revenu les bras chargés de vos préoccupations : constitution européenne, laïcité, retraites, droit d'écolage, rôle des consuls honoraires, précarité, audiovisuel, et j'en passe. A la qualité et à l'ampleur des sujets abordés apparaît un bilan plus général,

celui de la concordance de vos réflexions sur notre parti. Il reste beaucoup à faire pour qu'il progresse, non seulement à l'étranger, mais aussi en France. Je m'emploierai au mieux, afin de répondre à vos attentes, en demeurant à votre écoute. Dans un souci d'équité, il serait bon que la FFE réfléchisse à la création d'un fonds de campagne afin de défrayer, au moins partiellement, les candidats.



Claude Chatat :
**"nous privant d'un
vrai débat d'idées"**

Dans les quatre élections sénatoriales auxquelles j'ai participé, j'ai retrouvé un schéma quasi identique : un candidat unique ou tellement favori que l'issue ne faisait pas de doute, nous privant d'un vrai débat d'idées. Ma candidature n'avait pas pour but d'empêcher Untel ou Unetelle d'être élu, mais de provoquer une réflexion sur nombre de questions que nous nous posons à chaque élection sans que personne ose les dire à haute voix: Quel profil doit avoir celle ou celui qui nous représentera au Sénat ? Quid de l'ADFE ? Comment impliquer davantage les grands électeurs ? Comment peut-on tendre vers une meilleure égalité des chances entre les candidats ? Comment arriver à un système qui n'exclue aucun candidat sur des critères financiers ? Devons-nous garder le scrutin de liste ? etc. Nous sommes une fois de plus passés à côté du débat, et nous sommes prêts à recommencer les mêmes erreurs dans trois ans. Je souhaiterais que l'ensemble des militants de la FFE mais aussi de l'ADFE, qui représente la gauche toute entière au CSFE, puisse s'exprimer sur ces questions. C'est maintenant qu'il faut en parler et non dans trois ans quand tout aura été à nouveau ficelé d'avance.

Commission Femmes

Des instances à mettre en mouvement, une culture de la parité à promouvoir

Comme les autres commissions thématiques instaurées par le Parti Socialiste, la Commission Nationale aux Droits des femmes a pour objectif de faire vivre la dimension "femmes" dans tous les débats qui animent la Parti, de veiller également à la participation des femmes à toutes les instances de réflexion, de débats, de décision du Parti.

Ainsi elles apportent leur contribution à l'élaboration des programmes du PS, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'égalité professionnelle, la qualité de vie et sont partie prenante dans l'élaboration du contrat que les socialistes vont instaurer avec les citoyens à l'occasion des prochaines élections.

Depuis le Congrès de Dijon, la responsabilité de Secrétaire Nationale aux Droits des Femmes a été confiée à Catherine Génisson qui assume ce mandat et organise le travail et la coordination des activités de ce secteur. Siégeant également au Conseil National, elle présente et défend les résolutions et propositions de la Commission dans cette instance. Le Congrès de Dijon a innové en créant une nouvelle instance qui se veut paritaire et plus large que la Commission aux droits des femmes : le Conseil National des Femmes. Sa composition doit être paritaire, toutes les fédérations du PS doivent y désigner des représentantes et représentants.

Le Conseil National des Droits des Femmes a pour objectif d'être, parallèlement au Conseil National du PS, une instance large de propositions, de réaction à l'actualité en ce qui concerne les droits des femmes, de vigilance à l'égard de toute tendance à la régression en ce qui concerne les droits des femmes et au non respect de la parité dans la vie politique. L'installation officielle de ce Conseil prendra place à la mi-janvier 2004.

Laurence Rossignol, responsable nationale auprès du Premier secrétaire Fran-

çois Hollande, sera chargée de présider le Conseil National des Droits des Femmes et travaillera en étroite collaboration avec Catherine Génisson, Secrétaire Nationale aux Droits des femmes.

Dès à présent, la Commission Nationale aux Droits des femmes a présenté ses remarques et propositions en ce qui concerne l'application de la parité dans la désignation des candidats aux prochaines échéances électorales.

Le bureau National du PS en sa session du 18 novembre en a tenu compte dans ses décisions en désignant davantage de femmes comme "têtes de listes" pour les élections régionales, en exigeant le res-

pect de la parité pour ses partenaires, en s'engageant à l'application de la parité dans les exécutifs régionaux dès 2004. Pour les élections européennes, sur sept "têtes de liste", trois seront des femmes. Quant aux élections législatives à venir en 2005, elles verront une application stricte de la parité dans 428 circonscriptions non détenues par une ou un socialiste.

Si certaines précisions semblent un peu loin des préoccupations immédiates des Français à l'étranger peu impliqués dans les élections locales, il nous importe à tous, militants du PS, de faire progresser la parité au sein même de notre parti afin de changer peu à peu les mentalités dans la société en général pour parvenir à l'égalité de droits entre femmes et hommes.

Dominique Aguessy
membre du Bureau fédéral,
chargée des questions de société et
droits des femmes

La FFE en chiffres

Le 15 décembre 2003 la FFE a fait ses comptes. Notre fédération compte 814 adhérents à jour de leur cotisation, dont 81 nouveaux. Il reste encore 181 versements en attente pour 2003.

Les adhérents sont répartis en 57 sections. Deux nouvelles sections ont été créées en 2003 : Hong-Kong, Lisbonne. Ont disparu (les adhérents restants deviennent "isolés") les sections d'Equateur, Pérou, Naples, Lausanne.

Les adhérents de la FFE vivent dans 83 pays de par le monde. Ils se trouvent dans les continents :

- ☛ Europe (hors France) : 38%
- ☛ Afrique : 32%
- ☛ Asie et Océanie (dont Liban et Israël) : 18%
- ☛ Amérique : 10%
- ☛ en France : 2%.

Actuellement, 335 adhérents sont abonnés au forum de discussion de la FFE, et 115 à notre liste d'informations.

Pourcentage du budget de la FFE provenant des cotisations individuelles : 82%.

Une nouvelle chaîne internationale en langue française

Le projet de diffusion d'une nouvelle chaîne d'information en langue française est accueilli favorablement par les Français résidant hors de France, avec cependant certaines inquiétudes.

D'abord, le Premier ministre a choisi d'ignorer les travaux des membres de la commission d'information de l'Assemblée nationale réunissant des députés de droite et de gauche, et a préféré le rapport de Bernard Brochand (député UMP). Et les propositions du député Brochand contredisent sur plusieurs points majeurs les recommandations de la mission, telles que "un partenariat public-privé dans lesquels les opérateurs publics auraient été majoritaires" ainsi que "la diffusion de la chaîne en France".

D'autre part, est-il normal que la nouvelle chaîne soit contrôlée par TF1 mais financée par les contribuables français qui ne pourront pas la regarder ? On peut aussi s'inquiéter de la qualité des programmes et des orientations politiques, dictées par TF1, qui deviendront la fenêtre sur l'information en France.

Par ailleurs, les fonds prévus paraissent faibles (70 millions d'euros). L'attente du lancement pour évaluer les coûts réels risque fort que le recours à la publicité devienne vite la bouée de sauvetage ou que le projet soit voué à l'échec.

Enfin, l'incidence sur les capacités de diffusion et la qualité des médias existants tels CFI ou TV5, au Cameroun et au Burkina Faso par exemple, n'a pas été prise en compte. Ces chaînes risquent de

ne pas pouvoir résister à la concurrence et verront leurs subventions diminuer. D'ailleurs la Francophonie, qui permet aux pays du sud en particulier de pouvoir s'exprimer, n'apparaît pas comme un élément important dans la mise en place de la chaîne.

La FFE pense qu'il reste de trop nombreuses zones d'ombre pour que ce projet soit lancé, et demande la prise en compte des propositions de la mission d'information de l'Assemblée nationale, ainsi qu'une consultation plus grande des premiers intéressés que sont les Français établis hors de France.

Hélène Conway
Membre du Bureau Fédéral de la FFE
Chargée de la Culture,
de l'enseignement et des médias

La réforme du CSFE

En septembre 2000, tous s'accordèrent sur un constat : l'abstention aux élections CSFE est préoccupante pour sa représentativité. La Commission de la réforme fut alors créée. Sa mission : proposer des solutions soutenues tant par la droite que par la gauche. Ses responsables : G. Penne, président et R. Del Picchia, rapporteur. Deux séries de propositions sont alors faites :

✓ **Changer la loi de 82 sur le CSFE.** Nommer le CSFE "Assemblée des Français de l'Etranger", supprimer les membres désignés, libéraliser la propagande électorale, nouveau découpage des circonscriptions, consultation du CSFE pour certains textes gouvernementaux. Voilà la réforme voulue par le CSFE. Qu'en fera la droite ? Aujourd'hui nous n'en savons rien.

✓ **Changer l'organisation du CSFE et renforcer les prérogatives des délégués.** Les décrets signés à l'été 2003 suivent ces vœux. S'ajoutant aux 4 commissions traditionnelles (Finances et Affaires économiques, Lois et règlements, Affaires culturelles et de l'enseignement, Affaires sociales), la

Commission pour l'Union européenne donnera un éclairage sur ce que l'évolution de la citoyenneté européenne apportera aux Français à l'étranger dans/hors l'UE. Les sessions du CSFE sont, sauf exception, ouvertes au public. Enfin une seconde assemblée plénière annuelle est prévue. Subsiste, dans le contexte actuel, l'interrogation sur le financement de ce nouveau fonctionnement, plus onéreux.

En décembre, deux commissions ont été créées : Formation professionnelle et Décentralisation. Dans cette dernière, nous devons décliner nos propositions sur la création d'une collectivité des Français à l'étranger. Décentralisation va de pair avec moyens financiers et responsabilité des élus.

Sans aller plus loin dans la réforme du CSFE, une décentralisation des actions du MAE serait une démission vis à vis des Français vivant à l'étranger.

Jean-Yves Leconte
Membre du BF
Délégué au CSFE

Sur l'agenda de la FFE

2003

6 décembre : Conférence nationale des secrétaires fédéraux à la formation (D.Seignot).

10 décembre : réunion de la Commission Afrique (Thierry de Comarmond).

12 décembre : session de l'Université permanente pour la laïcité (D. Aguessy).

13 décembre : Convention nationale de ratification des listes pour les régionales (P.Y. Le Borgn', R. Yung, D.Seignot, C.Castagna, V.Rabault).

2004

17-18 janvier : Bureau fédéral.

24 janvier : réunion fédérale des secrétaires de section.

25 janvier : réunion nationale des secrétaires de section.

28 janvier : Réunion de la Commission Afrique.

La FFE s'est passionnée pour la laïcité

Le forum FFE sert actuellement principalement aux échanges entre membres de la FFE connectés à Internet. Sa configuration permet aussi de débattre de manière inédite, puisqu'il réunit des adhérents d'horizons divers et, contrairement à un débat en section, il autorise une certaine distance du fait de l'écrit.

Un débat sur la laïcité a été lancé début octobre. Les deux premières semaines, le débat n'a pas suscité de réactions. L'actualité en France a ensuite fortement aidé à son décollage, car on reparlait du voile. Notre débat sur la laïcité a glissé quelque peu vers un débat animé sur le voile (et surtout des argumentaires pour ou contre une loi). Certains ont essayé de recentrer le débat sur la laïcité, d'autres l'ont élargi aux droits de la femme, à la liberté

d'expression... Il faut noter que chacun s'est efforcé d'appuyer sa position par l'argumentation. Afin de faciliter le suivi de ce débat, un résumé était proposé tous les dix jours à peu près.

Lorsque l'actualité en France s'est emballée, c'est-à-dire que la presse parlait d'une proposition de loi émanant du PS pour interdire les signes religieux, Christian Castagna a rédigé une proposition de motion prenant en compte les principaux

éléments du débat et expliquant qu'une loi n'était pas la solution. Après discussion sur le forum sur ce texte, celui-ci a été soumis au vote du CF, et a été rejeté. Il n'a pas été possible de trouver un compromis entre les partisans et opposants à une loi.

Malgré cela, beaucoup de positif puisque ce débat a permis à de nombreuses personnes de se forger une opinion sur la laïcité grâce aux contributions d'environ 60 participants, et rappelé que pour arriver à une position commune, il faut du temps. Le débat s'est clôturé fin novembre et un nouveau est déjà en place, sur l'école.

Sophie Masson (Constance)

L'éducation et la société

Les français s'inquiètent de leur avenir, et le rôle que joue l'école revient au centre du débat. Cette école dont on attend qu'elle résolve la fracture sociale, qui n'est plus un slogan de campagne électorale mais qui est bien réelle.

La grève du printemps dernier, le débat passionné sur la laïcité et le débat national actuel sur l'école sont les preuves qu'il existe un réel besoin de remise en question du système, et sont aussi certainement l'expression d'un profond malaise de notre société.

La crise ne s'arrête malheureusement pas aux niveaux primaire et secondaire, mais touche brutalement l'université. Elle est la victime d'un désintérêt total alors qu'elle éduque et forme les élites du monde entier. Alors que la droite est en train de massacrer les crédits de recherche au point que les salaires des chercheurs au CNRS risquent de ne pas être payés en janvier prochain, la gauche ne réagit pas. Pourtant le gouvernement Jospin a laissé un héritage où la confusion entre une politique de gauche et de droite est impossible. Nous laissons cependant dans l'ignorance la plus totale les étudiants qui manifestent, entre autres, contre un système d'harmoni-

nisation des études au niveau européen - pourtant nécessaire -, mais aussi contre la concurrence qui s'instaure entre les universités - qui a toujours existé -, alors qu'ils devraient dénoncer la marchandisation de l'éducation et demander des moyens. Pourquoi un étudiant étranger préfère-t-il payer des frais d'inscription de l'ordre de 9000 euros par an dans une université britannique ou irlandaise, plutôt que d'étudier en France ? L'université française est vieillissante ; les locaux sont désuets ; les nou-

velles technologies ne font pas encore partie intégrante des cursus ; les cours et les campus sont surchargés.

Ce n'est pas la droite et sa politique de pilotage à vue qui peut être capable de redresser la barre. Reprenons notre politique de gauche en matière de culture et d'éducation et replaçons-la au cœur de notre programme politique pour les prochaines élections.

Hélène Conway

tchatche avec DSK

Dominique Strauss-Kahn était l'hôte de la FFE le jeudi 11 décembre 2003 pour une tchatche sur internet avec nos adhérents. Pendant une heure et demie il a répondu au maximum de messages, saisissant ses réponses lui-même au clavier.

Une vingtaine de messages étaient arrivés, avec de nombreuses questions, parfois très pointues (portant par exemple sur l'impôt négatif, le prélèvement à la source, le socialisme de production). D'autres concernaient davantage l'actualité politique et sociale : créations d'emploi, retraites, discrimination positive, rapports avec l'extrême gauche et avec les mouvements altermondialistes, projet de constitution européenne. Et bien sûr les interrogations sur le PS, sa capacité d'entraînement, ses candidats aux présidentielles, le label "social-démocrate" généralement attribué à DSK, le contenu de ses propositions pour un "socialisme de production".

Enfin, Dominique Strauss-Kahn a répondu aux questions de nos camarades sur les thèmes proprement fédéraux (inscription automatique sur les listes électorales des consulats, PSE, participation de nos sections à l'élaboration d'une stratégie européenne, etc.). L'intégrale des questions et réponses est publié sur le site de la FFE.

Le RMA, un contrat de travail bradé...

... et dont l'efficacité économique reste à démontrer. En effet, tout en réduisant les droits des bénéficiaires, il ne garantit nullement la réduction du chômage.

Concrètement, le RMA consiste à verser à toute association ou entreprise privée embauchant une personne percevant le RMI depuis plus d'un an, le montant du RMI (soit 360 euros par mois pour un célibataire sans enfant), et ce pour une durée maximale de 18 mois. L'employeur s'engage en contrepartie à verser à son salarié l'équivalent d'une rémunération brute de 20 heures payées au SMIC. Au total, le RMA permet à une personne au RMI de bénéficier d'un contrat de travail de 20 heures rémunérées au SMIC, sans coût supplémentaire pour l'Etat qui s'acquitte du seul RMI.

En apparence, le RMA constitue un mécanisme proche de certains dispositifs existants (Contrat Emploi Solidarité par exemple). Toutefois, ne nous y trompons pas : le RMA est en réalité un contrat de travail au rabais, tout simplement parce que les droits qui y sont attachés (droits

à l'indemnisation en cas de chômage et à la retraite) ne sont pas calculés sur la durée totale travaillée, mais uniquement sur le complément versé par l'employeur. Concrètement, le bénéficiaire du RMA travaille 20 heures par semaine, mais en terme de droits c'est comme s'il n'avait travaillé que 8 heures par semaine ! Le RMA propose en quelque sorte aux plus précaires...encore plus de précarité !

En terme de créations d'emplois, que peut-on attendre du RMA ? Indirectement, le RMA repose sur l'idée selon laquelle le coût du travail, principalement pour les bas salaires, dissuaderait les embauches. Lors de son discours de politique générale, le Premier ministre insistait sur "*les baisses de charges [...] Ce n'est pas de l'idéologie, mais tout simplement ça marche, ça crée des emplois*". Il serait faux de croire que la baisse des cotisations sur les bas salaires n'a pas contribué à la réduction du chômage, ainsi que le rappelle le récent rapport du Conseil d'Analyse Economique (CAE). Toutefois, on ne peut plus espérer, aujourd'hui en France, des créations massives d'emplois liées à la réduction du coût du travail, tout simplement parce qu'il n'y a plus de problème du coût global des

emplois à bas salaires justement du fait des réductions successives de cotisations réalisées par quasiment tous les gouvernements. Ainsi, le rapport du CAE évalue à environ 15% les créations d'emploi imputables à la réduction de cotisations entre 1997 et 1999, mais à plus de 45% celles dues à la RTT et aux emplois jeunes. Certes, certains avanceront que les coûts liés aux 35 heures ou aux emplois jeunes dépassent ceux liés aux réductions de cotisations. Mais là encore il s'agit d'un arbitrage politique : les emplois jeunes ont coûté 4 milliards d'euros en année pleine, quasiment le montant des baisses d'impôt votées pour 2004 par l'actuelle majorité. Le débat sur le RMA nous interpelle : les Socialistes peuvent-ils accepter l'idée d'un travail bradé au nom de la lutte pour l'emploi ? C'est clairement un arbitrage sur lequel il nous faudra répondre : au début des années 1990, la France et la Grande Bretagne affichaient des taux de chômage semblables, 10 ans plus tard le taux de chômage anglais a été divisé par 2, mais au prix d'une précarisation du travail.

Valérie Rabault
membre du BF
responsable du secteur Economie

Privatiser l'énergie ?

Le BF a lancé à l'automne dernier un débat sur la privatisation de l'énergie. Valérie Rabault en présente le point d'étape.

Imaginez-vous sortir d'une harassante journée de travail et devoir monter 42 étages à pied, dans le noir, pour rentrer chez vous. Cauchemar ? Non, réalité ! L'un d'entre nous, et quelques millions de ses compagnons d'infortune new-yorkais, ont vécu en direct le "black out" qui a paralysé le Nord-Est des Etats-Unis en août dernier. Changement de décor, mais pour des scènes similaires, cette fois en Italie : ascenseurs bloqués des heures durant et

chômage technique pour certaines usines, du fait des interruptions d'approvisionnement d'électricité quasi quotidiennes qu'a subies l'Italie cet été.

Ces black out américain et italien, mais surtout l'annonce par le gouvernement français de la possible privatisation d'EDF nous ont incités à lancer un débat pour tenter de définir ce que pourrait être une politique énergétique de gauche.

A ce stade, nous avons identifié les axes de réflexion suivants : I- Les black out américain et italien sont-ils la conséquence directe de la libéralisation du marché de l'énergie ? de carences dans leur système de régulation de la production et de la dis-

tribution de l'énergie ? II- l'Europe nous impose-t-elle de privatiser EDF ? III- Quelles seraient les conséquences de la privatisation d'EDF ? D'un point de vue financier, y-aurait-il un bénéfice certain à la privatisation d'EDF, ainsi que le clame la droite ? IV - Quelles sont les sources de financement qui pourraient être proposées pour subvenir aux besoins financiers d'EDF découlant du nécessaire renouvellement du parc nucléaire ?

Valérie Rabault
membre du BF
responsable du secteur Economie

Trois raisons de ne pas se réjouir

Le Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement s'est achevé sur un échec. En maintenant jusqu'au bout leur opposition au mécanisme de double majorité qualifiée proposé par la Convention et soutenu par les 23 autres délégations à l'issue de la Conférence Intergouvernementale, l'Espagne et la Pologne ont empêché l'adoption du projet de Constitution élaboré par la Convention sur l'avenir de l'Europe entre février 2002 et juillet 2003. Cet échec symbolique marque la victoire des intérêts nationaux les plus étroits sur l'intérêt européen.

L'échec à Bruxelles aurait de quoi réjouir les partisans du non, ceux qui ont dénoncé l'Europe que nous promettrait la nouvelle Constitution. Et pourtant, ce qui s'est passé à Bruxelles le dimanche 12 décembre laisse un goût amer.

✓ D'abord parce que, opposants au projet, nous n'en sommes pas moins des européens convaincus. Une Europe à 25, l'élargissement aux anciens pays de l'Est : cela reste le symbole d'un continent qui tire les leçons du passé. Nos livres d'Histoire ne cessent de relater les guerres qui ensanglantèrent le sol européen. La fin de la deuxième guerre mondiale, et puis après 40 ans de joug communiste, une Europe unifiée, en paix, libre et dotée d'une Constitution, avait de quoi faire rêver. Le texte est mauvais, cela n'empêche que chaque échec, chaque exemple de division fait mal.

✓ Puis, le débat fut décevant. Inutile de revenir sur les raisons de l'échec, les journaux en ont fait largement l'écho. Les torts sont sans doute partagés. Il était cependant prévisible que les opposants ne renonceraient pas si facilement à leurs avantages acquis surtout lorsque aucune compensation n'était prévue. Le "*c'est à prendre ou à laisser*" ne relève pas du discours diplomatique. Ceux qui l'avaient oublié en ont fait les frais.

La déception vient surtout du fait que le débat a porté sur la forme et non sur le fond : querelles sur des nombres de sièges sans jamais aborder les vraies questions.

Quelle est l'Europe que nous voulons? L'Europe des marchands et du libéralisme érigée en dogme, l'Europe sans vision politique commune et à majorité atlantiste, l'Europe qui effleure à peine la protection des droits sociaux et du travail des citoyens européens, l'Europe enfermée dans un carcan institutionnel dont on nous fait croire qu'il serait toujours possible d'en sortir... visiblement, ces grands thèmes qui nous posent problème n'étaient pas à l'ordre du jour.

✓ Enfin et parce qu'il faut toujours balayer devant sa porte, l'attitude de Jacques Chirac fut plus que désagréable. Après un : "*ils auraient mieux fait de se taire*", en passant par un paternalisme qui explique l'échec par l'attitude juvénile des "*petits nouveaux*" si peu expérimentés, ayant du mal à se débarrasser de leurs réflexes souverainistes, le Président français s'est mis à évoquer une "*Europe à deux vitesses*". Quelle arrogance quand on sait avec quelle aisance la France a joué avec le pacte de stabilité tous ces derniers mois !

Les six mois que se donnent les dirigeants européens nous suffiront-ils pour nous faire entendre ? Nous devons saisir cette opportunité pour plaider en faveur d'une Europe sociale, plus fraternelle et plus égalitaire. En un mot : une Europe plus conforme à nos idéaux socialistes.

Elizabeth Garreault
membre du BF
responsable du secteur Europe

ils ont dit

Prix Nobel de la paix :

Le Parti socialiste se félicite de voir Shirin Ebadi recevoir le prix Nobel de la Paix 2003. Cette distinction marque la reconnaissance de l'engagement de cette avocate iranienne en faveur des droits de l'homme, et en particulier en faveur des droits des femmes et de l'enfance.

Le Parti socialiste salue le courage de Shirin Ebadi et voit dans ce prix une chance historique pour le peuple iranien et l'ensemble du monde musulman de progresser dans la protection des droits humains et pour le développement d'un islam moderne.

Adeline Hazan
Secrétaire Nationale aux Droits de
l'Homme et aux Libertés

Elections européennes :

Je crois profondément en l'expression du suffrage à l'étranger, parce qu'il exprime un comportement politique propre à l'ensemble de nos compatriotes hors de France.

La loi supprimant la participation des Français à l'étranger dans les centres de vote a été promulguée le 11 avril dernier. Plus de 6 mois se sont ensuite écoulés avant que des instructions soient données aux postes diplomatiques et consulaires. Pourquoi tout ce temps, durant lequel d'ailleurs des informations erronées étaient servies par certaines lettres consulaires? Pourquoi ces instructions ne mentionnaient-elles pas non plus la possibilité de prendre part au vote dans le pays de résidence au sein de l'Union européenne ? Tout au long de cette année se sont développées des situations dans lesquelles, selon les circonscriptions consulaires, les Français ignorent tout ou partie de leur droits en raison d'une communication défectueuse et inégale. Cela est inacceptable

Pierre-Yves Le Borgn'
intervention au CSFE le 15.12.03

Les sections s'expriment

Les réunions de section sont l'occasion de débattre sur des questions d'actualité. Elles se concluent souvent par l'adoption d'une motion exprimant les positions de la section. Voici des extraits des dernières motions reçues, l'intégralité des textes étant à votre disposition sur le site de la FFE.

TANANARIVE :

L'assassinat d'un journaliste

Mardi 21 novembre 2003, Jean Hélène est mort dans l'exercice de sa profession, assassiné par un policier à Abidjan. Son professionnalisme, ses analyses, sa probité reconnue s'étaient imposés en Afrique. La mort d'un journaliste dans l'exercice de son métier est toujours un échec pour la démocratie et les valeurs qui nous animent. Dans le contexte ivoirien où elle survient, c'est une nouvelle tâche rouge sang sur l'imbroglio politico-militaire dans lequel s'ébattaient sans succès les acteurs politiques de cette crise depuis de nombreux mois. Leur responsabilité, en rapport au climat de violence et d'intolérance qui s'est installé dans ce pays, est entière et condamnable.

La section de Tananarive demande que "toute la lumière soit faite" sur les circonstances de cet assassinat. Elle invite le Délégué national pour l'Afrique, le Secrétaire aux Relations Internationales et le Premier Secrétaire du PS, à signifier auprès des Autorités Ivoiriennes notre exigence que justice soit rendue. Elle souhaite qu'un hommage du gouvernement ivoirien témoigne de la reconnaissance de l'Afrique envers Jean Hélène.

BURKINA-FASO :

Le malaise de la coopération française

Le Fonds de Solidarité Prioritaire, la source de financement qui permet à la plupart des projets menés par la coopération Française de s'exécuter normalement, est gelé depuis six mois malgré les engagements en cours. La section regrette ce gel des crédits, intervenu brutalement et sans explication satisfaisante et sans aucun effort de communication envers nos partenaires des pays concernés. Avec notamment pour conséquences l'interruption brutale des projets en cours d'exécution, entraînant d'innombrables difficultés techniques et mettant de nombreux prestataires en situation financière difficile ; le report, voire l'annulation, de très nombreux recrutements d'assistants techniques ; le discrédit total jeté sur les actions menées par les services de coopération et sur la France ; un profond malaise ressenti dans les services.

La section demande que soit régularisée au plus tôt la situation financière du FSP afin de permettre aux actions en cours de s'exécuter normalement, que la France tienne les engagements contractés avec ses partenaires, et que soit menée avec la plus grande transparence une réflexion sur l'avenir de l'Aide Publique au Développement française et ses différentes formes.

publiques ou d'allègements fiscaux en fonction de leur capacité à permettre une relance de l'économie et à renforcer la cohésion sociale de nos sociétés. Il conviendrait également de mettre sur pied, de façon concertée, dans l'ensemble des pays de "l'Euroland", une politique de relance économique, centrée sur des investissements durables. Enfin, il convient de réfléchir à la mise en œuvre d'une réforme fiscale dans le contexte européen permettant de définir au niveau européen ce que serait un meilleur équilibre entre fiscalité directe et fiscalité indirecte, entre fiscalité sur le travail et fiscalité sur le capital.

SUÈDE :

Un programme commun pour les élections européennes

Nous considérons qu'il est de la plus grande importance de développer rapidement des contacts avec les autres partis socialistes ou sociaux-démocrates qui siègent ensemble dans le même groupe parlementaire européen, le groupe du Parti des socialistes européens (PSE), afin de formuler un programme sur la base duquel leurs candidats respectifs se présenteront aux prochaines élections européennes au printemps 2004.

Nous pensons qu'une coordination des programmes des partis nationaux, membres du PSE, ne permettra l'organisation d'une réelle démocratie européenne que sur la base d'une discussion dans la transparence. A ce propos, nous proposons que la structure coordinatrice du PSE (<http://www.euro-socialists.org/>) soit développée et que les décisions prises en son sein soient rapidement suivies d'effet par les partis nationaux qui la composent. Nous proposons aussi que les sections PS de la FFE actives dans les pays membres de l'UE prennent langue le plus rapidement possible avec leurs correspondants socialistes ou sociaux-démocrates du PSE afin de dynamiser ce débat à la base.

Journal de la Fédération des Français à l'Étranger du Parti Socialiste

10 rue de Soldérino
75333 Paris Cedex 07
tél : 01 45 55 77 82
fax : 01 45 55 77 85

directeur de la publication :
Pierre-Yves Le Borgn'
responsable de la rédaction :
Aude Yung

courriel : ffe-ps@wanadoo.fr
<http://www.ffe-ps.com>

BRUXELLES :

Rigueur budgétaire

Inquiète de l'ampleur des déficits publics et de l'importante dette qu'ils engendrent, constatant en particulier les désordres économiques internationaux potentiels et les risques que la dette publique incontrôlée fait subir à l'Europe, la section souhaite que le PS préconise l'interdiction d'endettement nouveau et de déficit public pour d'autres motifs que les investissements durables, dont profiteront nos enfants. Il faut imposer une évaluation des nouvelles dépenses